

Rejoignez le réseau des bibliothèques partenaires :  
Alpes de Haute-Provence, Arles, Le Havre, Reims,  
Sciences Po Rennes, Toulouse-Métropole, etc.

### Les tarifs (bibliothèques municipales et universitaires)

Nombre d'inscrits à la bibliothèque	Abonnement tous usages (consultation sur place, à domicile et projections)
Jusqu'à 7500	250,00 €
De 7500 à 20 000	600,00 €
De 20 000 à 35 000	1 000,00 €
De 35 000 à 50 000	1 250,00 €
Au-delà de 50 000	Sur devis

Les tarifs sont accessibles sur demande pour les bibliothèques départementales et les bibliothèques de CSE. À ces montants hors taxes s'ajoutent la TSV (5,15%) et la TVA (20%) ainsi que des frais techniques de mise en service la première année.

### Contacts

Pour en savoir plus sur Les yeux doc

**Aurélié Solle**, chargée d'animation et de développement du réseau  
[aurelie.solle@bpi.fr](mailto:aurelie.solle@bpi.fr) / 01 44 78 45 70

**Marina Mis**, chargée de développement éditorial et du catalogue  
[marina.mis@bpi.fr](mailto:marina.mis@bpi.fr) / 01 44 78 45 18

**Julien Farenc**, responsable du service Cinéma de la Bpi  
[julien.farenc@bpi.fr](mailto:julien.farenc@bpi.fr)

Pour s'abonner, s'inscrire pour un test, se renseigner sur les tarifs

**Pénélope Picard**, chargée de développement commercial | ARTE Médiathèque  
[p-picard@artefrance.fr](mailto:p-picard@artefrance.fr) / 06 45 19 74 10

## Le cinéma documentaire

à voir chez soi ou en bibliothèque

Un service proposé par la Bibliothèque publique  
d'information (Bpi), avec le support technique et  
commercial d'ARTE Médiathèque

Le Catalogue national diffuse des films documentaires dans les bibliothèques françaises.  
Depuis 2016, il est accessible sur la plateforme de vidéo à la demande Les yeux doc.

## Promouvoir la diversité du cinéma et des regards en bibliothèque

- Le réseau des bibliothèques, partenaire historique de la diffusion du documentaire en France.
- Des films labellisés par la Commission nationale Images en bibliothèques et valorisés pendant le Mois du film documentaire.

## Différents usages pour différentes médiations

Un outil qui permet la consultation multiple des films et une médiation adaptée à différentes pratiques culturelles.

- La **consultation sur place**, en bibliothèque, et la valorisation des films par des sélections documentaires.
- La **consultation en ligne** (VàD) et le conseil à l'utilisateur à travers la médiation numérique sur portails, blogs et réseaux sociaux.
- La **projection** permettant l'organisation de festivals, de débats, de rencontres ou d'ateliers d'éducation à l'image avec publicité, sans frais supplémentaires et sans avoir à contacter l'ayant droit ni la Bpi.

## Le documentaire, un regard sur le monde : politique documentaire

Une « collection-modèle », représentant tous les domaines de la connaissance à l'instar de la vocation encyclopédique des bibliothèques.

- Une offre diversifiée de films, en version originale, pour l'apprentissage des langues et la découverte d'autres cultures, des entrées encyclopédiques par auteurs, pays, langues, thématiques.
- Des films récents, issus de l'actualité du cinéma documentaire et des grands festivals, réalisés par des auteurs connus et des cinéastes en herbe.
- Une collection « Cinémathèque du documentaire » composée de grands classiques qui ont marqué l'histoire du genre.

## Une documentation inédite, vivante et de qualité

- Analyses de films, fiches auteurs, avis, étoilement de films en films.
- Des sélections éditorialisées : actualité, parcours, regards.
- Accès à des ressources téléchargeables : dossiers de presse, entretiens, dossiers pédagogiques.

## Un réseau professionnel

- Des outils professionnels, un suivi et des échanges réguliers par lettres d'information, publications sur Facebook et sur le site BpiPro.
- Une Journée professionnelle annuelle.
- Le Prix du public, événement d'ampleur nationale lancé en 2020, avec un temps dédié aux professionnels des bibliothèques et un temps de médiation auprès du public.

## Un modèle économique coopératif

Négociation et financement centralisés des droits, acquis pour une durée moyenne de 10 ans.

- Des tarifs accessibles, dédiés exclusivement à la mutualisation des coûts techniques de fonctionnement de la plateforme.
- Un abonnement rentabilisé dès les premières projections (les droits de projection pour une séance non commerciale sont habituellement facturés entre 150 et 300 euros par les distributeurs).
- Un budget sécurisé grâce à un abonnement à tarifs constants et une grille tarifaire transparente et équitable, liée au nombre d'abonnés à la bibliothèque.
- Une offre accessible hors marchés publics.
- Une ressource numérique référencée par le réseau Carel éligible à la remise de 10% et par le consortium Couperin.